



CYCLE DE FORMATIONS SPECIFIQUES

PREMIER TRIMESTRE 2022

Les accords-cadres, en théorie et en pratique

En visioconférence via MS Teams et en présentiel

Qu'est-ce qu'une formation spécifique chez ESIMAP ?

Les **journées spéciales** s'adressent à des personnes qui ont déjà bien intégré les bases des marchés publics et sont, si possible, dotées d'une connaissance significative dans ce domaine.

Elles sont organisées à raison de une à trois par trimestre avec certains sujets qui reviennent d'année en année.

En 2022, ESIMAP innove et se renouvelle dans son concept de « journées spéciales ». Nous proposerons régulièrement des mini cycles sur une thématique spécifique qui seront organisés sous différentes formes sur un même trimestre :

- Webinaires courts d'environ 1h30
- Journées spéciales « classiques » d'une journée avec un focus sur les retours d'expériences et témoignages de terrain
- Intégration des thématiques dans le cadre de nos séminaires résidentiels annuels

Objet du présent cycle

L'accord-cadre, une technique de commande pour gérer les besoins récurrents

Innovation introduite par la loi du 15 juin 2006, cette procédure de marché pluriannuel s'est développée et est aujourd'hui largement utilisée dans différents types de marchés et confirmée par la réglementation liée à la loi du 17 juin 2016. Plusieurs arrêts récents de jurisprudence en ont précisé les contours.

Le but de ce cycle de 3 dates est de voir en pratique ce que la réglementation sur les marchés publics offre désormais au pouvoir adjudicateur qui est amené à gérer des besoins, récurrents ou non, sur le moyen terme ou même à plus longue échéance, pour lui permettre de stabiliser dans le temps ses relations contractuelles avec un ou plusieurs opérateurs économiques.

A cette fin, le pouvoir adjudicateur a la faculté de recourir à l'accord-cadre, procédure de passation unique, en tout ou en partie, tantôt en fonction de ses ressources financières disponibles, tantôt en fonction de l'évolution de ses besoins.

Le cycle s'articulera en 3 modules, deux en visioconférence, et un en présentiel, **chaque module étant accessible séparément** :

- Webi 1 : Les principes de base de ce qu'est un accord-cadre et jurisprudence récente en la matière
 - Jeudi 17 février, de 12h à 13h30
- Webi 2 : L'accord-cadre en marchés de travaux
 - Jeudi 10 mars, de 12h à 13h30
- Séminaire résidentiel : la gestion en pratique d'un accord-cadre en marchés de fournitures et de services
 - Du Mercredi 30, mars au Vendredi 01 avril, à Spa

Programmes des modules

1. le premier, en webinaire (formation courte à distance), portera sur **les principes de base de ce qu'est un accord-cadre**, la jurisprudence européenne récente en la matière et l'avis de la Commission Fédérale des Marchés publics
 - le jeudi 17 février 2022 de 12h à 13h30
 - *Animé par Yves LIBERT, Samuel WAUTHIER et Béatrice GARCIA PEREZ*
2. le deuxième, en webinaire (formation courte à distance), analysera plus spécifiquement l'application des **accords-cadres dans le cadre de marchés de travaux**
 - le jeudi 10 mars 2022 de 12h à 13h30
 - *Animé par Marie VASTMANS et Isabelle VAN KRUCHTEN*
3. le troisième, en présentiel (formation longue), mettra **en pratique** la préparation, la passation, l'attribution et l'exécution d'un **accord-cadre dans le cadre des marchés de fournitures et de services**
 - En formule résidentielle, du mercredi 30 mars au vendredi 1 avril 2022, à Spa
 - *Animé par le panel complet des intervenants d'ESIMAP (10 formateurs)*

Modalités pratiques et inscription

En pratique :

- Les modules en ligne utiliseront la plate-forme MS Teams
- Chaque webinaire (17/02 et 10/03) sera accessible au tarif de 75 € par module
- Le séminaire résidentiel (30-03 – 01/04) sera au prix de 1.150 € (logement et repas inclus)
- Un tarif préférentiel de 1270 € (soit le webinaire à 60 €) sera accordé aux participants qui s'inscrivent simultanément aux 3 modules

BULLETIN D'INSCRIPTION Cycle Accords-cadres 2022-1

A renvoyer signé, scanné et complété à : ESIMAP –

Mail : info@esimap.be

Melle/Mme/M. (NOM) ¹ :
Prénom
Fonction :
Administration/entreprise :
Service :
Adresse professionnelle :
.....
N° de TVA :
Tél. : Fax : E-mail :

S'inscrit à :

- Webinaire 1 - 17/02/2022 – 75 €**
- Webinaire 2 - 10/03/2022 – 75 €**
- Séminaire résidentiel seul – 30/03/2022 – 1150 €**
- Séminaire résidentiel 2022 en complément des webinaires – 1270 € les 3 modules**

En acceptant les conditions générales d'inscription (sur notre site web ou sur demande), **s'engage** à (faire) verser la somme de EUR ¹ dès que possible dès réception de la confirmation d'inscription, au compte d'ESIMAP asbl **BE 12 0012 6462 7392** (n° TVA : BE 0 454.068.480)

En cas de paiement anticipé, demande une facture acquittée à adresser à

.....
.....

Date : Signature ² :

Cachet / accord :

-
1. En cas d'inscriptions séparées ou multiples pour certaines formations ou journées, prendre d'abord copie du présent bulletin avant de le compléter
 2. L'inscription n'est valable que si elle a été **autorisée** par l'autorité compétente (apposition du **cachet**)

Rue de la Science, 4 / **02A**
B - 6000 CHARLEROI
☎ 071 70 06 65 ☎ 071 70 04 28
(!! nouveau numéro de boîte aux lettres !!)

IBAN BE12 0012 6462 7392
TVA BE 0454 068 480
✉ info@esimap.be 🌐 www.esimap.be